



# CONFEMEN *infos*

n° 14

La lettre d'information du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN

## SOMMAIRE

## EDITORIAL



01

Editorial

02

Atelier de restitution à  
Antananarivo

04

Atelier de restitution à  
Yaoundé

06

Comité mixte OIF -  
CONFEMEN

08

12<sup>e</sup> Atelier international  
de formation PASEC

10-11

PASEC 9  
Début des opérations  
d'évaluation en Guinée -  
Bissau et aux Comores

11

Visite de courtoisie



L'évaluation, avons-nous coutume de dire, ne saurait être une activité périphérique, mais bien un outil essentiel sur lequel doit se fonder la régulation de nos systèmes éducatifs. Elle nous permet d'assurer le contrôle et le suivi des politiques éducatives, mais également de vérifier si les dispositifs juridiques et administratifs, les ressources humaines et financières, permettent de produire les effets attendus et d'atteindre les objectifs assignés aux dites politiques.

Le récent atelier international de formation organisé par le PASEC à Abidjan, ouvert à d'autres pays qui n'ont pas encore accueilli d'évaluation PASEC mais qui ont manifesté le désir et la volonté de se joindre au combat de la CONFEMEN, a été une occasion supplémentaire d'apprécier la portée de notre action. Les longs et riches échanges que nous avons eus avec maintes délégations, en marge des travaux, suffirent amplement pour ce faire.

Notre conviction ne se fonde pas que sur ces échanges d'Abidjan. Les audiences que nous avons eues avec certaines autorités en 2007, ou encore les échos des missions des Conseillers techniques du PASEC attestent de l'importance qu'accordent de plus en plus les pays à la qualité de l'éducation et aux voies et moyens d'y parvenir. Il en est ainsi des ateliers de restitution des résultats des évaluations au Cameroun et à Madagascar, tout comme des missions d'identification aux Comores, en Guinée Bissau ou encore de mes échanges personnels avec des responsables de l'éducation au premier plan du Laos, du Vietnam et du Cambodge.

Ce premier numéro de votre journal tout en couleurs, est presque entièrement consacré aux évaluations du Cameroun et de Madagascar, aux missions d'identification aux Comores et en Guinée Bissau ainsi qu'à l'atelier de formation d'Abidjan.

Ces activités combinées sont en train de créer une belle dynamique de coopération Sud-Sud fondée sur un échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'évaluation. C'est là un motif supplémentaire de continuer cette laborieuse mais noble mission de renforcement de capacité des équipes nationales en vue d'une vulgarisation de l'exercice d'évaluation, passage obligé, nous semble-t-il, pour l'avènement d'une gestion axée sur la responsabilisation, l'imputabilité et la reddition de compte des acteurs.

Mme Adiza HIMA  
Secrétaire Générale

## Atelier de restitution des résultats de l'évaluation diagnostique à Madagascar

Le processus d'évaluation diagnostique de la qualité des acquis scolaires de l'enseignement primaire de Madagascar est arrivé à terme en janvier 2008 avec la tenue à Antananarivo de l'Atelier national de restitution des résultats. C'était sous la présidence du Secrétaire général du Ministère de l'Education nationale et de la Recherche scientifique, M. Harry Serge Raheriniaina.

L'atelier de restitution des résultats de l'évaluation diagnostique de la qualité des acquis scolaires des élèves de l'enseignement primaire de Madagascar s'est tenu du 09 au 10 janvier 2008 à Antananarivo, dans les locaux de l'annexe du Ministère de l'Education nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS) à Fiadanana. C'était sous la présidence de M. Harry Serge Raheriniaina, Secrétaire Général dudit ministère, représentant M. Andriamparany Benjamin Radavidson, Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. Après la présentation de la CONFEMEN, des missions du PASEC et de la méthodologie d'évaluation du programme par M. Beifith Kouak Tiyab, Conseiller technique, l'équipe nationale a pris le relais pour présenter d'une part, le déroulement des opérations de terrain et les résultats aux tests ; d'autre part, la question des facteurs qui ont été identifiés comme agissant sur les apprentissages scolaires des élèves.

Des débats riches qui ont fait suite à ces communications, on peut retenir en substance que les préoccupations de l'assemblée ont porté sur : 1) la question de l'impact négatif observé de la formation professionnelle initiale des enseignants sur les acquis scolaire des élèves ; 2) l'inefficacité du redoublement pour améliorer les acquis scolaires des élèves ; 3) la question de l'absence d'impact des manuels scolaires sur la qualité des apprentissages ; 4) la faiblesse du niveau en français des enseignants.

Des préoccupations auxquelles les membres de l'équipe nationale et les Conseillers techniques du PASEC ont apporté des éléments de précisions et d'éclaircissements fort appréciés par les participants. Suite aux débats, cinq groupes de travail ont été constitués sur la base des thématiques qui ont été identifiées comme étant problématiques pour le système éducatif malgache. La méthode de travail préconisée était de comprendre les phénomènes observés en y apportant des éléments de réponses, puis d'en tirer des éléments de recommandations et des mesures à prendre. L'équipe nationale et les membres du STP ont assuré le rôle de facilitateurs tout au long des travaux de groupes à l'issue desquels des recommandations appropriées ont été formulées à l'endroit des différents acteurs concernés. Bien avant, les Conseillers techniques Beifith Kouak Tiyab et Kenneth Hounbedji ont été reçus le 08 février 2008 par Mme Tahinaharino Razafindramary, Directrice générale de l'éducation fondamentale et de l'alphabetisation et Correspondante nationale (CN) de la CONFEMEN à Madagascar ; une rencontre au cours de laquelle ils ont échangé sur les principaux résultats de l'évaluation. La CN a tenu à souligner l'importance pour Madagascar de recevoir de façon officielle ces résultats en ce moment où son équipe termine l'élaboration du plan EPT pour l'année 2008.

Dans son allocution d'ouverture, M. Kenneth Hounbedji, représentant de Madame Adiza Hima, Secrétaire Générale de la CONFEMEN, a exprimé toute la reconnaissance de la CONFEMEN aux autorités en charge de l'enseignement



*Photo de famille des participants de l'Atelier d'Antananarivo*

primaire. Il a aussi mis l'accent sur le fait que les échanges qui feront suite à la restitution des résultats de l'évaluation des facteurs d'efficacité de l'apprentissage des élèves de l'enseignement primaire permettront de formuler des recommandations pertinentes qui contribueront à relever les défis identifiés. Quant à M. Harry Serge Raheriniaina, Secrétaire Général du MENRS, qui a renouvelé au nom du Ministre, toute la gratitude de l'Etat malgache à l'endroit de la CONFEMEN pour les efforts fournis dans le pilotage des systèmes éducatifs et l'amélioration de la qualité de l'éducation, il a exhorté les participants à analyser avec beaucoup d'objectivité les résultats issus de l'enquête du PASEC afin de chercher les solutions appropriées aux défis de l'amélioration de la qualité des apprentissages scolaires des élèves malgaches. La fin de l'atelier est intervenue le 10 janvier. La cérémonie de clôture s'est effectuée sous la présidence de la Correspondante nationale de la CONFEMEN qui représentait le Ministre de l'Education nationale et de la Recherche scientifique. M. Hounbedji a notamment félicité la qualité de l'investissement dont ont fait preuve les participants tout en soulignant la disponibilité de la CONFEMEN à accompagner Madagascar dans sa réflexion sur la mise en place de politiques éducatives qui promeuvent une éducation de qualité pour tous. En clôturant les travaux, Mme Razaindrarmy a adressé à la CONFEMEN les remerciements du gouvernement malgache pour son soutien technique et financier à l'évaluation de l'enseignement primaire à Madagascar. Elle a aussi exprimé l'engagement des autorités malgaches à exploiter au mieux ces résultats pour orienter le système éducatif malgache. Se félicitant de la disponibilité de la CONFEMEN à approfondir la réflexion avec les acteurs malgaches de l'éducation, elle a annoncé que Madagascar sollicitera incessamment son appui financier et technique pour une étude thématique.

Il faut noter que l'atelier a regroupé un grand nombre d'acteurs de l'éducation malgache dont entre autres les directeurs généraux, centraux et régionaux du MENRS ainsi que les représentants de certains partenaires techniques financiers telles que Aide et Action, ATEC, JICA, UNESCO.

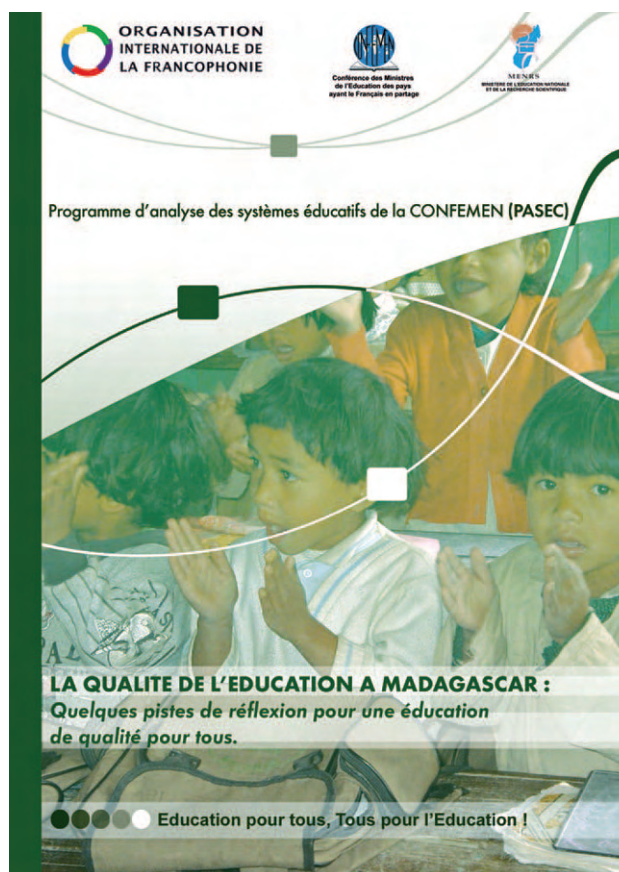


## Que retenir des résultats de l'évaluation PASEC à Madagascar ?

A travers cette deuxième évaluation diagnostique de la qualité des acquis scolaires des élèves de l'enseignement primaire de Madagascar, la CONFEMEN vient d'assurer un suivi de la qualité dans le temps, la première évaluation s'étant déroulée en 1998.

Il ressort du rapport d'évaluation dont les résultats ont été restitués en janvier 2008 que le système scolaire malgache fait face à une forte demande d'éducation, ce qui se traduit par des flux de plus en plus importants d'élèves à qui il faut non seulement assurer le maintien dans le cursus scolaire mais aussi un enseignement de qualité. En effet, sur 100 élèves qui entrent en 1<sup>ère</sup> année du cycle primaire, seuls 45 atteignent la dernière année. Le système est donc confronté à des niveaux de redoublement et d'abandon très élevés qu'il devrait essayer de réduire au maximum tout en améliorant le processus d'apprentissage des élèves et la qualité des apprentissages. Pourtant, sous l'angle de la comparaison internationale et dans le temps, à l'exception des tests de français où les résultats sont modestes, les performances des élèves aux tests de mathématiques et de malgasy sont assez satisfaisantes au niveau national et le demeurent à la lumière des enseignements tirés de la comparaison avec les autres pays d'Afrique francophone ayant fait l'objet d'évaluation par le PASEC. Pour les élèves de 2<sup>e</sup> année du cycle primaire par exemple, les résultats aboutissent à un triple constat : d'abord, un niveau moyen en général satisfaisant, quelle que soit la matière considérée en rapport avec les compétences de base censées être acquises ; ensuite, dans une perspective de comparaison internationale, le niveau moyen des élèves malgaches en français se situe dans la moyenne des pays africains tandis qu'en mathématiques, les élèves malgaches et leurs camarades camerounais ont les niveaux moyens les plus élevés ; enfin, dans une perspective de suivi de la qualité dans le temps, on observe que le niveau moyen des élèves aux tests a baissé dans le temps entre 1998 et 2004. Ce résultat, souligne le rapport, n'implique pas toutefois que la qualité des acquis scolaires des élèves a baissé. En effet, on observe ce résultat concomitamment à une présence plus forte d'élèves issus de milieux pauvres dans la population scolarisée. Ceci pourrait expliquer la baisse du niveau moyen sous l'hypothèse plausible que le processus d'acquisition scolaire de ces élèves est plus vulnérable.

Afin d'atteindre les objectifs de l'horizon 2015, pour lesquels Madagascar s'est engagé, il serait opportun de mener de front des réflexions et prendre des mesures sur les divers points suivants dont *le recrutement, la formation et la gestion des enseignants ; la gestion des classes ; la gestion des manuels et guides pédagogiques ; les pratiques et politiques scolaires ; la gestion de l'école et son environnement.*



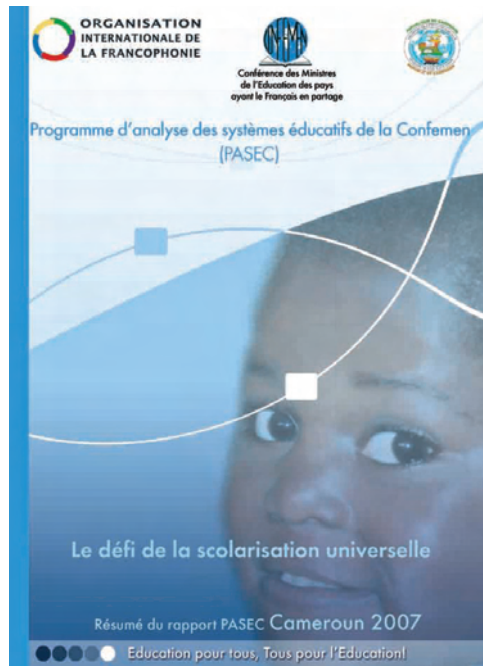
Les résultats de l'évaluation PASEC montrent que des efforts restent encore à fournir dans la perspective de la réalisation de l'Éducation pour tous en 2015, même si le gouvernement malgache a déjà lancé plusieurs réformes allant dans le sens d'accélérer l'atteinte des objectifs EPT. Malgré tout, en dépit de ses défis, la performance du système éducatif malgache reste, comparée aux résultats de ses pairs d'Afrique subsaharienne évalués par le PASEC, un exemple, tant sur le plan de l'accès que sur celui de la qualité.

### 28 écrivains francophones des cinq continents à la rencontre des lecteurs québécois

Dans le cadre de sa politique de promotion de la langue française, de la lecture publique, des littératures francophones et, plus largement de valorisation des cultures du Sud, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est partenaire du Salon international du livre de Québec, ville qui accueillera en octobre 2008, le XII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie.

Cette édition 2008 du salon du livre qui se tient sous le thème « 400 ans de francophonie : des accents d'Amérique aux accents du monde », sera l'occasion de souligner le 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec. Pour la circonstance, l'OIF s'est mobilisée avec ses partenaires pour assurer la présence de neuf éditeurs et 28 auteurs francophones venus d'Afrique, des Antilles, d'Europe, de l'Océan Indien, du Proche-Orient et de l'Amérique du Nord.

## Atelier de restitution des résultats de l'évaluation diagnostique au Cameroun



L'Atelier national de restitution des résultats de l'évaluation diagnostique de l'enseignement primaire camerounais s'est tenu du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2007, à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé. En plénière, les participants ont suivi trois communications qui ont porté sur : (i) une brève présentation de la CONFEMEN et du PASEC ; (ii) la description de la méthodologie en vigueur au sein du PASEC et (iii) une synthèse des résultats de l'enquête PASEC VII au Cameroun. Ces exposés ont suscité un échange convivial, mais très soutenu, entre les auteurs du rapport et les participants. Les principaux points soulevés sur la question méthodologique ont été : la taille de l'échantillon du sous-système anglophone et les tests. Globalement, les participants ont salué la qualité du rapport. Outre la modélisation et la phase finale de rédaction du rapport auxquelles elle a activement participé, l'équipe nationale avait réalisé un travail préalable en listant les principaux résultats dans un diaporama, ce qui souligne sa très forte implication tout au long du processus. A la fin de la séance des échanges, deux ateliers ont été constitués, l'un sur les aspects pédagogiques et l'autre sur les problèmes administratifs et financiers qui ont débouché sur des recommandations. La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions. Monsieur Pierre VARLY a remercié le gouvernement camerounais pour avoir permis la réalisation de l'enquête PASEC VII dans de meilleures conditions. Il a poursuivi son propos en se félicitant du fait que les résultats contenus dans le rapport permettent d'aborder les questions de qualité de l'éducation et leurs effets sur la progression de la scolarisation au Cameroun. Ouvrant les travaux de l'atelier en lieu et place de Madame Haman ADAMA, Ministre de l'Éducation de base, le Secrétaire d'Etat à l'Éducation de base, Monsieur Manga EWOLO André, a exprimé, à l'endroit de la CONFEMEN, toute la gratitude du gouvernement du Cameroun pour avoir mis en place le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) qui œuvre à l'amélioration des systèmes éducatifs de l'espace francophone, aux plans quantitatif et qualitatif, d'une part, et pour avoir consacré deux évaluations diagnostiques à l'enseignement primaire de notre pays, en l'espace de dix (10) ans, d'autre part. Ont pris part à cet

atelier les responsables du système éducatif national, un représentant de l'Institut national de la statistique, un représentant du réseau ROCARE, certains partenaires techniques et financiers ainsi que les représentants de certains organismes internationaux. Il faut noter que la mission a été reçue par monsieur Simon Pierre FOUA, Correspondant National (CN) de la CONFEMEN. A l'issue des travaux en atelier, les principales recommandations suivantes ont été formulées et adoptées. Elles s'adressent notamment :

### **Au Gouvernement du Cameroun :**

- Améliorer le niveau de vie des populations, à travers l'augmentation des salaires et -la mise en place d'une politique de promotion des activités génératrices de revenus ;
- Renforcer la promotion de la scolarisation des filles ;
- Intensifier la lutte contre les pratiques défavorables à la scolarisation universelles ;
- Redéployer le corps enseignant âgé de plus de 55 ans dans les tâches administratives ;
- Alléger les procédures de traitement des dossiers administratifs et financiers des enseignants ;
- Actualiser les normes de construction des salles de classe ;
- Développer l'enseignement maternel même dans les zones reculées ;
- Mettre en place un système efficace de communication et d'information ;
- Former les membres des conseils d'école à la gestion participative ;
- Redynamiser la chaîne de supervision pédagogique ;
- Réviser les programmes des ENIEG afin qu'ils cadrent avec les exigences de l'heure ;
- Systématiser la Formation continue des enseignants et chefs d'établissements scolaires ;
- Réviser le système d'évaluation et de certification ;
- Former les directeurs d'école en management ;
- Diffuser les résultats du PASEC VII Cameroun jusqu'aux écoles.

### **Aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) :**

- Appuyer davantage le système éducatif dans la mise en place d'un dispositif national d'évaluation efficace ;
- Renforcer les capacités nationales en matière de gestion des ressources disponibles.

### **A la communauté éducative :**

- Réduire au maximum l'implication des enfants dans les activités extrascolaires.

L'atelier a été clôturé par Madame l'inspectrice générale de l'éducation.



*Elèves camerounais en classe*



## Que retenir des résultats de l'évaluation PASEC au Cameroun ?

Après les effets néfastes de la crise économique des années 90 sur la scolarisation qui a connu une baisse considérable, le Cameroun est à nouveau sur la voie de la scolarisation primaire universelle. Ciblés comme le frein essentiel à la démocratisation de l'enseignement primaire, les frais d'écolage ont alors été supprimés, entraînant du coup une importante augmentation des effectifs scolaires et conséquemment une diversification du public scolarisé. En effet, le niveau de vie des élèves, mesuré à travers les possessions de biens et d'équipements dans le ménage, révèle que les élèves issus de familles pauvres sont plus nombreux à accéder à l'école qu'avant la suppression desdits frais. Dans un contexte de pauvreté où les ménages contribuent tout de même à 44% des dépenses d'éducation, cette modification substantielle de la population scolaire a un impact profond sur l'offre éducative, en particulier sur les modes de recrutement des enseignants (émergence de maîtres des parents, de vacataires) et sur les formes de scolarisation (naissance d'écoles communautaires).

L'évaluation PASEC, dont les résultats ont été restitués en novembre 2007 à Yaoundé, fait suite à une première enquête menée en 1995-1996 avec des instruments similaires, mais limitée toutefois au sous système francophone. Elle a eu pour objectif principal de mesurer l'évolution du niveau moyen des élèves et d'analyser en particulier l'effet de la suppression des frais d'écolage et du recrutement de nouveaux types d'enseignants sur la qualité des apprentissages. Selon le rapport d'évaluation, on constate une baisse importante et significative de la qualité des apprentissages en 5<sup>e</sup> année, notamment en français, alors que le niveau de 2<sup>e</sup> année se maintient. A propos de la lancinante question des disparités, des écarts importants subsistent entre enfants de familles riches et enfants de familles pauvres, entre filles et garçons et entre régions. L'évaluation PASEC montre ainsi que la baisse du niveau de la qualité est due davantage à la scolarisation d'un plus grand nombre d'enfants issus de milieux modestes qu'à l'entrée dans la fonction enseignante de maîtres peu qualifiés. La pauvreté, avec ses corollaires, tels les travaux extrascolaires, a donc un impact certain sur la qualité des apprentissages. Ce qui n'empêche pas toutefois au Cameroun de figurer parmi les pays les plus performants étudiés par le PASEC, en particulier en deuxième année où les résultats sont significativement meilleurs que ceux des autres pays.

Plusieurs pistes d'action et possibilités d'arbitrage ont été indiquées par le rapport. Il s'agit entre autres :

- de la réduction du redoublement (25% en moyenne) qui influe négativement sur la rétention, notamment en début de cycle et maintient des tailles de classes élevées ;

- des mesures de remédiation en faveur des élèves les plus faibles qui peuvent être mises en place ;
- des pratiques pédagogiques et d'évaluation des enseignants qui peuvent être améliorées par la formation continue ;
- de la dotation moyenne en manuels scolaires qui n'a pas sensiblement progressé entre les deux enquêtes PASEC et devrait faire l'objet d'actions vigoureuses tant au niveau de la disponibilité que de leur prise en compte dans la pédagogie ;
- de la formation continue des directeurs, de la redéfinition des missions, de la restructuration de la chaîne de supervision pédagogique ainsi que de l'implication des communautés dans la gestion de l'école, qui peuvent contribuer à améliorer la qualité ;
- du temps scolaire dont on peut estimer qu'un quart en moyenne n'est pas réalisé.

En termes de mesures potentielles estimées les plus efficaces, le rapport souligne notamment l'amélioration de la gestion pédagogique des établissements, la réduction des inégalités importantes existantes dans le système, la modernisation de la gestion et la redéfinition des missions de la chaîne d'encadrement ainsi que la déconcentration prévue dans la stratégie sectorielle qui semble de nature à contribuer à adapter l'offre scolaire à la forte hétérogénéité culturelle et linguistique du Cameroun.

### Protocole d'entente entre la CONFEMEN et l'AIMF

La CONFEMEN et l'AIMF (Association internationale des Maires francophones) ont signé le 4 février 2008 un protocole d'entente portant sur le suivi et une meilleure évaluation des opérations qu'ils réalisent dans le cadre des conventions bilatérales ou multilatérales.

Au terme de ce protocole d'entente, les deux parties s'engagent notamment à coordonner leurs efforts visant à renforcer les cadres de coopération avec l'ensemble de leurs partenaires, leurs programmes de développement et leurs sources de financement, renforcer la coopération avec les villes dans la mise en place de leur politique de développement durable en matière d'éducation, en particulier en faveur de l'intégration des jeunes déscolarisés.

Notons que la CONFEMEN et l'AIMF ont déjà créé, ensemble et en accord avec les villes membres de l'AIMF concernées, des classes multimédias dans des collèges, des lycées et des écoles normales d'instituteurs, ces opérations étant systématiquement associées à la formation des personnels en charge de ces équipements.

# Comité mixte de pilotage et d'expertise OIF-CONFEMEN

*Les 5 et 6 mars dernier, s'est tenue au CESAG, la première réunion du comité mixte de pilotage et d'expertise OIF-CONFEMEN sur la mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation, sous la présidence de M. Soungalo Ouedraogo, Directeur de l'Éducation et de la formation de l'Organisation Internationale de la Francophonie. L'objectif premier de cette réunion visait à poser les jalons de l'opérationnalisation du projet de mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation et d'élaborer le programme de travail du comité. Ainsi, les critères d'éligibilité des pays bénéficiant des dispositifs en question et les stratégies et les mesures d'accompagnement pour la mise en place des dispositifs ont été au cœur des discussions.*

Le projet des dispositifs nationaux d'évaluation a été initié lors de la 51<sup>e</sup> conférence ministérielle de la CONFEMEN à Maurice en 2004, au cours de laquelle les ministres de l'Éducation des États et gouvernements membres ont élaboré un mémorandum soulignant l'insuffisance des structures d'évaluation au niveau national, et ce malgré l'existence de pratiques d'évaluation dans les pays et des programmes internationaux (tels que le PASEC, PISA, etc.). La mise en place de structures d'évaluation nationales répond ainsi à une demande forte de la CONFEMEN et de ses membres. Suite à ce mémorandum, il a été décidé de créer un comité *ad hoc*, dont le rôle serait de définir une stratégie de mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation. Le document n'ayant pas pu être adopté lors des réunions antérieures de la CONFEMEN (Bureau, Brazzaville 2005 ou Session ministérielle, Niamey 2006), il a été décidé de confier l'examen du projet au Groupe de travail des Correspondantes et correspondants nationaux de la CONFEMEN en vue d'une meilleure appropriation par les pays. Un comité mixte OIF/CONFEMEN, qui disposerait d'un cadre d'action et d'un cahier des charges définissant sa composition, son rôle et les tâches à accomplir, a alors été chargé du pilotage et de l'expertise du projet. Les deux documents élaborés par le groupe de travail de la CONFEMEN, en étroite collaboration avec l'OIF, ont été présentés aux membres du comité qui les ont amendés, validés et adoptés à l'unanimité.

## Les critères et les conditions d'éligibilité des pays pour l'appui à la mise en place d'un dispositif national d'évaluation

Les pays n'étant pas désignés de manière arbitraire, il est apparu nécessaire d'élaborer des termes de références (TDR) à transmettre aux pays, afin qu'ils puissent faire une proposition technique et financière à charge pour le comité de procéder à la sélection des pays en référence à ces TDR. Au vu de la difficulté d'élaborer précisément les TDR lors de cette réunion, le comité s'est accordé sur l'idée d'en définir les idées forces et de baliser le terrain, afin qu'un sous-groupe de 2 ou 3 personnes élabore et

rédige par la suite les TDR de manière plus détaillée. Dans cette optique, il a été convenu que le document de réflexion et d'orientation de la CONFEMEN sur l'évaluation (objet de deux journées de travail précédant cette réunion) doit servir de base aux TDR, dans la mesure où il contient l'ensemble des éléments nécessaires à leur élaboration.

Suite à ce premier cadrage, le comité a engagé une discussion sur la forme et les objectifs des dispositifs nationaux d'évaluation et s'est accordé sur l'idée que ces dispositifs prendraient la forme d'une unité/structure dont les deux objectifs principaux seraient le pilotage des systèmes éducatifs et l'amélioration de la qualité de l'éducation. Cette unité pourrait s'appuyer sur l'existant et assurer la communication et la circulation de l'information entre les différentes structures d'évaluation. Elle devra posséder un ancrage institutionnel et pourra se ramifier à différents niveaux de

l'administration scolaire, en fonction des besoins de l'évaluation. Le comité a, par conséquent, insisté sur le fait qu'il était nécessaire de tenir compte de la situation du pays et de considérer la politique nationale d'évaluation existante. La finalité est de développer une véritable culture de l'évaluation dans les pays allant du niveau central (ministères) au niveau local (établissements) en passant par le niveau régional. Le détail des attributions à chaque niveau devra être défini par les pays.



*Photo de famille des participants.  
On y reconnaît feu Harouna Touré du C.S. du PASEC en médaillon.*

Ces objectifs généraux fixés, le comité a ensuite engagé une réflexion sur leur opérationnalisation et la définition des critères et conditions d'éligibilité des pays à la mise en place d'un dispositif national d'évaluation. Les critères et conditions suivants ont pu être identifiés :

- présenter l'engagement politique du pays (acte officiel);
- préciser la politique nationale en matière d'évaluation;
- présenter la situation des contributions statutaires du pays;
- souscrire au document de réflexion et d'orientation sur l'évaluation;
- disposer d'un plan EPT/ programme sectoriel;
- fournir un diagnostic du système éducatif et notamment du système d'évaluation existant (national, international);
- définir les domaines d'intervention prioritaires;

- définir le type de dispositif à mettre en place, son ancrage, ses démembrements et leur interrelation;
- définir la stratégie de mise en place du dispositif;
- élaborer une estimation budgétaire pour la mise en place du dispositif;
- préciser l'assistance technique et financière souhaitée.

Le comité a insisté sur le fait que ces critères doivent, dans un premier temps, être relativement restrictifs afin d'assurer le bon déroulement et la réussite de la phase pilote. Il a toutefois estimé que ces critères n'étaient pas tous éliminatoires et que des coefficients pourraient être accordés, à terme, à chaque critère en vue de la sélection des pays.

### **Les stratégies et mesures d'accompagnement pour la mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation**

La réunion s'est également penchée sur les stratégies et mesures à prendre pour appuyer et accompagner les pays dans la mise en place d'un dispositif national d'évaluation. Il a été alors convenu que des mesures d'accompagnement soient proposées à toutes les étapes du processus, de l'implantation du dispositif à la phase d'opérationnalisation. Il revient donc au pays de définir les différentes phases du processus, d'analyser les dispositifs existants et de diagnostiquer les besoins, afin de combler les lacunes identifiées si nécessaire, avec l'appui des partenaires. Par ailleurs, ces mesures d'accompagnement doivent être envisagées aussi bien au niveau national qu'international, par le biais des institutions coordonnatrices que sont l'OIF et la CONFEMEN. Les pays pourront ainsi bénéficier de l'expertise externe de ces institutions dans les phases d'identification des besoins, de conceptualisation et d'élaboration des stratégies de mise en place des dispositifs nationaux, tout en mettant à profit leur expertise interne dans les phases d'implantation et d'opérationnalisation.

Parmi les mesures d'accompagnement qui ont pu être définies on note, au niveau international, l'organisation de rencontres de concertation et d'échanges des expériences et bonnes pratiques, l'organisation des séminaires de formation des noyaux de l'évaluation à l'élaboration des outils d'évaluation nécessaires. Quant au niveau national, il s'agit plutôt de fournir un appui technique aux pays pour la finalisation de la stratégie de mise en place du dispositif, le renforcement des capacités des équipes nationales ou encore appuyer la création d'une équipe autour du noyau chargé du suivi de l'*Education pour tous*.

### **Le programme d'activités du comité mixte de pilotage**

La rencontre a pris fin par l'élaboration d'un calendrier de travail du comité dans le cadre du processus d'opérationnalisation du projet de mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation. Ce programme d'activités s'échelonne sur une période d'un an, allant de mars 2008 à mars 2009. Le programme d'activités en question comprend notamment l'élaboration du mandat d'un consultant à recruter, l'élaboration des TDR de candidatures pour les pays, l'élaboration et la validation de la grille de sélection, la réception des candidatures, la sélection des pays, la communication des résultats de la sélection, l'identification et la sélection des experts chargés de l'appui aux pays.

De par la richesse des échanges et les résultats obtenus, cette rencontre a été une réussite. Cette réussite, c'est l'aboutissement d'un projet d'envergure et très attendu de plusieurs pays membres.

## **66<sup>e</sup> session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF)**

Présidée par Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, la 66<sup>e</sup> session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) a réuni, ce 7 avril à Paris, les représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le Secrétaire général a ouvert les travaux de cette session par un tour d'horizon des activités politiques et diplomatiques de l'OIF, notamment en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Tchad et aux Comores. En perspective des prochaines élections en Côte d'Ivoire et après s'être concerté avec le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire et à New York avec le Secrétaire général des Nations Unies, Abdou Diouf a confirmé l'engagement de la Francophonie, qui est membre de l'Organe consultatif international (OCI) et qui participe, à ce titre, aux travaux du Comité d'Evaluation et d'Accompagnement (CEA) de l'Accord politique de Ouagadougou, à contribuer, à sa mesure, aux tâches prioritaires définies d'un commun accord avec les acteurs nationaux, notamment dans les domaines de l'appui institutionnel, de la gestion du contentieux ou dans celui des médias. Dans le suivi de sa rencontre avec le Secrétaire général des Nations Unies le 28 mars dernier, Abdou Diouf leur a également signalé la tenue d'une réunion, organisée les 21 et 22 avril à Paris conjointement avec l'Organisation des Nations Unies, sur l'Alerte précoce et la prévention des conflits, dans le cadre de sa coopération avec cette organisation internationale.

Les participants ont ensuite pris connaissance des préparatifs relatifs à l'organisation de la XII<sup>e</sup> Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage qui aura lieu à Québec, au Canada, du 17 au 19 octobre 2008. Ainsi les Représentants personnels du Premier ministre du Canada et du Premier ministre du Québec ont successivement présenté les quatre enjeux qui seraient discutés lors du XII<sup>e</sup> Sommet : la démocratie et l'Etat de droit, la gouvernance économique, l'environnement et la langue française.

Concernant les actions de coopération, le CPF s'est félicité des actions menées par l'OIF à l'enseigne d'une efficacité et d'une visibilité renforcée et d'une synergie accrue entre tous les partenaires du développement. Les participants ont notamment pu constater l'état d'avancement des trois projets pilotes que sont le dispositif conjoint OIF-AUF de formation continue à distance des enseignant(e)s du primaire, le projet de volontariat francophone et celui des Maisons francophones des savoirs. Le Conseil permanent a également adopté le cahier des charges et le budget des 6<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie qui auront lieu en septembre 2009 à Beyrouth, au Liban.

Réitérant l'importance du partenariat de la Francophonie avec les organisations de la société civile (OSC), le Secrétaire général a annoncé sa participation à la VI<sup>e</sup> Conférence des OING et des OSC qui se tiendra à Caraquet, au Canada Nouveau-Brunswick, du 15 au 17 mai 2008.

Alors que la réforme de l'audiovisuel extérieur français est en cours et dans un contexte de mondialisation très concurrentielle dans le domaine audiovisuel, Abdou Diouf a également tenu à réitérer l'importance que la Francophonie attache à TV5Monde, chaîne multilatérale francophone : « je tiens à vous assurer que je suis particulièrement attentif aux discussions en cours entre tous les partenaires de TV5Monde et je souhaite que ce dialogue les conduise à trouver un compromis dynamique qui permette de préserver cet outil primordial pour les francophones ».

Notons que la Secrétaire Générale, Mme Adiza HIMA, a pris part aux travaux de ce 66<sup>e</sup> CPF où elle a présenté le bilan de la programmation depuis le 65<sup>e</sup> CPF.



## 12<sup>e</sup> Atelier international de formation PASEC

### Sous le signe de l'ouverture et de la dynamique de coopération Sud-Sud

Dans le cadre du renforcement des équipes nationales en matière d'évaluation, le PASEC a organisé en janvier 2008 à Abidjan son 12<sup>ème</sup> Atelier international de formation. Une session à laquelle ont participé 25 pays d'Afrique, du Proche-Orient et de l'Océan Indien dont certains font leurs premiers pas dans ce vaste réseau francophone de l'évaluation.

Du 11 au 16 février dernier s'est tenu à Abidjan, un atelier international organisé par le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le Ministère de l'éducation nationale de la Côte d'Ivoire. Inscrit dans la logique et la tradition des ateliers de formation précédents, l'atelier d'Abidjan vise à renforcer les capacités propres des membres des équipes nationales en vue de concourir au développement d'un dispositif d'évaluation interne au sein des systèmes éducatifs des pays membres.

L'atelier a ouvert ses travaux par une présentation sur le PASEC dont l'historique, les objectifs, les principaux axes d'activités, ainsi que les activités en cours ont été déroulés aux participants. Il s'agissait de donner aux participants le maximum d'informations sur les activités du Programme, aussi bien en matière d'évaluation, de renforcement de capacités, de documentation de la méthodologie, de partenariat que de participation aux réunions et colloques internationaux. Les travaux ont porté sur trois thèmes : *l'échantillonnage dans le processus d'évaluation des acquis scolaires, le traitement des données, l'analyse des conditions de scolarisation et les modèles PASEC d'acquisitions scolaires*. Trois thèmes qui ont suscité des débats riches et fructueux. Parmi les questions évoquées lors des interventions, il y avait surtout le choix des niveaux enseignés (2 et 5), la question de la communication des résultats au niveau national et leur utilisation politique, l'accompagnement des équipes le long des procédures d'évaluation PASEC ainsi que l'appui aux dispositifs nationaux d'évaluation. On notera que les représentants du Cambodge, évoquant la perte d'influence du français dans la région, ont souhaité un appui de la CONFEMEN pour une évaluation tant dans leur pays que dans les autres pays de l'Asie du Sud-Est ; sollicitation à laquelle la Secrétaire Générale, Mme Adiza HIMA a promis de répondre. Réagissant aux différentes questions posées par les participants, liées notamment à l'appui aux équipes nationales, les Conseillers techniques du PASEC ont indiqué à ce propos qu'en attendant d'autres dispositions, la réalisation du guide méthodologique devrait servir de base à l'appui aux dispositifs nationaux.

Organisé sur des bases pratiques, l'atelier a été l'occasion pour les pays qui participaient pour la première fois à un atelier PASEC de présenter les activi-



Une vue de la salle lors de la cérémonie d'ouverture. On y reconnaît de gauche à droite Mme Hima et le ministre de l'Éducation nationale de la Côte d'Ivoire

tés d'évaluation réalisées dans leur pays. Le Cambodge, le Cap Vert, le Liban, Sao Tomé et Príncipe, la Tunisie et le Vietnam ont tour à tour décliné leurs expériences en matière d'évaluation. Des stages de formation à l'évaluation visant à mettre en place des grilles d'évaluation des enseignants (pour le cas du Cambodge) à l'établissement d'indicateurs de pertinence et de méthode pour les enseignants (pour le Vietnam), en passant par les autres, les participants ont ressenti les mêmes préoccupations : faire de l'évaluation un outil de gestion essentiel du système éducatif.

L'atelier a regroupé près de 80 participants venant de 25 pays d'Afrique, d'Asie, de l'Océan Indien et du Proche-Orient. En prononçant son allocution, la Secrétaire Générale de la CONFEMEN, Mme Adiza HIMA, a souligné que les réformes éducatives nécessitent un contrôle suivi permettant aux décideurs de prendre des mesures adéquates dans un contexte de ressources souvent rares. Elle a en outre exprimé à l'endroit des représentants des pays participant pour la première fois à un atelier PASEC la satisfaction de la CONFEMEN de les accueillir dans ce vaste réseau francophone de l'évaluation en éducation. Pour sa part, le Ministre de l'Éducation nationale, M. Gilbert Bleu Laine, a affirmé que la tenue de cet atelier qui rassemble 25 pays d'Afrique, d'Asie, de l'Océan Indien et du Proche Orient, est le signe que la Côte d'Ivoire retrouve sa place au sein de la grande famille de la CONFEMEN, mais aussi une symbolique d'exhortation à la paix.



## Fiche synoptique sur l'évaluation dans les pays ayant participé pour la première fois à un atelier PASEC

### **Cambodge**

Les différentes activités d'évaluation se font essentiellement dans le cadre de stages de formation à l'évaluation visant la mise en place des certains outils (grilles d'évaluation des enseignants).

### **Cap Vert**

Entre octobre 2006 et octobre 2007, une évaluation dont la rédaction du rapport est en cours a été menée en 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années dans le cadre du projet EBIS II. Il est prévu de créer un système national d'évaluation des apprentissages, largement décentralisé, pour tenir compte de la géographie du pays. Ce système vise à rendre compte, de façon périodique, à l'opinion publique, du niveau de développement du système éducatif ; évaluer la qualité des établissements d'enseignement ; informer les établissements d'enseignement et les enseignants sur les acquis cognitifs et les compétences sociales attendues à la fin d'un cycle ; améliorer la pratique pédagogique des enseignants.

### **Liban**

Il n'existe pas au sein du ministère de l'Éducation, une structure permanente qui se charge de l'évaluation du système éducatif. Néanmoins, après la fin du nouveau curriculum en 2000 qui a adopté la promotion quasi automatique au premier cycle du primaire, les acquis scolaires des élèves de ce cycle ont été évalués. Les analyses font ressortir des différences considérables entre secteurs publics et privés d'une part, et entre régions d'autre part. Le Bureau de recherches pédagogiques au CRDP continue, depuis 2005, l'élaboration de tests standardisés en langues (arabe, français et anglais) et en mathématiques. Ce projet vise à instituer une banque de tests pour l'évaluation diagnostique.

### **Sao Tomé et Principe**

La politique éducative s'articule autour de la formation des enseignants, la réforme des curricula et la dotation en manuels scolaires. Les objectifs à atteindre pour le nouveau curriculum ont été présentés ainsi que la réforme visant à instituer la promotion automatique.

### **Tunisie**

L'évaluation a été instituée par la Loi d'orientation sur l'éducation en 2002. L'évaluation externe a été mise en place suite à l'adoption de l'approche par les compétences. Les différentes activités d'évaluation au niveau national et international ont été menées dans le cadre des programmes PISA et TIMSS.



Photo de famille des participants de l'Atelier d'Abidjan

### **Vietnam**

Le système d'évaluation vise à établir des indicateurs de pertinence et de méthode pour les enseignants, les dirigeants et des informations pour les responsables politiques à rénover le management de qualité au niveau national et provincial. La spécificité du système d'évaluation des élèves est la mise en œuvre du test sur l'ensemble des élèves et la prise en compte de critères comportementaux dans l'évaluation tels que le comportement, les aptitudes morales dans la relation avec les enseignants, les amis et les autres, la conscience de travail, la tenue d'hygiène corporelle et de la protection de l'environnement et les résultats. L'évaluation sert au classement des élèves et à la décision de passage au niveau supérieur, sous conditions du respect d'un minimum de cours fréquentés.

### **Signature de la convention entre la CONFEMEN et la Guinée Bissau pour l'évaluation PASEC**

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur de la Guinée Bissau et le Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN ont signé le 28 février 2008 une convention portant sur la réalisation d'une évaluation PASEC débutant à la rentrée scolaire 2008.

Les principaux partenaires du pays, en particulier l'UNICEF, ont été informés de ce projet et souhaitent contribuer financièrement, notamment pour prendre en compte la situation des écoles communautaires.

Quant à l'UNESCO/BREDA, il a sollicité l'expertise technique du PASEC pour réaliser dans ce pays une étude sur le temps scolaire qui pourrait être éventuellement couplée avec l'enquête PASEC.

La traduction des instruments en langue portugaise est en cours et leur mise à l'essai sur le terrain devrait intervenir au mois de mai. La visite au STP de M. Diallo en avril 2008, Correspondant national, a permis de finaliser les derniers détails techniques.

## Réunion technique de finalisation du DRO sur l'évaluation



*Photo de famille des participants de la réunion*

Du 3 au 4 mars 2008, le Centre africain d'Etudes supérieures en gestion (CESAG) a servi de cadre aux travaux de la réunion restreinte des Correspondantes et Correspondants nationaux délégués par les différentes aires géographiques de la CONFEMEN en vue de finaliser le document de réflexion et d'orientation (DRO) sur l'évaluation.

Conformément à la proposition du Correspondant

national du Nouveau-Brunswick, M. James Thériault qui a été désigné pour assurer la présidence desdits travaux, la démarche a consisté à examiner le document dans ses différentes articulations et d'en formuler les amendements au fur et à mesure. La présente version qui va être produite comporte ainsi des modifications et autres enrichissements apportés aux différents chapitres.

### PASEC 9

## Début des opérations d'évaluation en Guinée Bissau



*Le Conseiller technique Pierre Varly avec M. Ibrahima Diallo, C.N. de Guinée Bissau lors d'une visite dans une école de Bissau.*

Deux conseillers techniques du PASEC, MM. Pierre Varly et Alexis Le Nestour, ont réalisé du 20 au 31 janvier 2008 une mission d'identification en Guinée Bissau dans le cadre de l'évaluation PASEC IX. L'objectif de cette mission était de vérifier la fiabilité des données, de calculer certains paramètres pour l'établissement du plan de sondage et de fournir des éléments pour une note d'analyse.

Lors de leur mission, les Conseillers techniques ont eu une rencontre avec les Partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, PAM, UNICEF, PNUD, Plan International, SNV, FUNUAP, etc.) à qui ils ont notamment présenté la note d'analyse et discuté du plan de sondage. Les PTF à qui les principales rubriques des questionnaires ont été présentées, se sont engagés, via leur chef de file, à soutenir l'évaluation financièrement.

Il faut noter que les Conseillers techniques ont eu deux séances de travail avec M. Alfredo Gomez, Ministre de l'Education et de l'Enseignement supérieur, en début et en fin de mission ; séances qui ont notamment permis d'une part, de lui exposer les objectifs de la mission ; d'autre part, d'aborder la question de la collecte des données statistiques. M. Gomez, ancien directeur du cabinet du GIPASE (service de la planification), s'est montré très intéressé par le PASEC qu'il dit connaître bien.

En compagnie de M. Ibrahima Diallo, les Conseillers techniques se sont rendus à l'école publique de Quinhamel dont une salle de classe figure sur le calendrier 2008 de la CONFEMEN et où ils ont offert au personnel et à quelques élèves, des tee-shirts, des casquettes et des calendriers CONFEMEN.

La prochaine mission est prévue en mai 2008.



## Visite de courtoisie du Directeur de la Francophonie au Ministère des Affaires étrangères du Canada



Le jeudi 28 février 2008, les membres du Secrétariat Technique Permanent (STP) de la CONFEMEN ont reçu M. Philippe BEAULNE, Directeur de la Francophonie au Ministère des Affaires étrangères du Canada, accompagné de :

- Mme Séline GRANDCHAMP, Gestionnaire Programme de la Francophonie/Direction générale des secteurs et partenariats internationaux / ACDI ;
- Mme Loraine GEOFFRION, Agent(e) principal(e) de programme / ACDI / Unité de la Francophonie ;
- Mme Mona YACOUB, 2<sup>e</sup> Secrétaire (politique) à l'Ambassade du Canada au Sénégal.

M. BEAULNE dont c'est la deuxième visite au STP, la première datant d'avril 2007, a affirmé trouver nécessaire de venir échanger avec les membres du STP sur leurs programmes de travail. Il a tenu à souligner l'importance qu'accorde le Canada à la CONFEMEN, non sans évoquer la mention satisfaisante du travail notée dans le rapport du bilan institutionnel sommaire des opérateurs directs et organisations spécialisées de la Francophonie réalisé en décembre 2006 par le Groupe Conseil INTERALIA, à la demande du gouvernement canadien.

Au cours des échanges riches et instructifs qui ont suivi la présentation des programmes par les membres du STP, Mmes GRANDCHAMP, GEOFFRION et YACOUB ont tour à tour adressé à la CONFEMEN les félicitations de leurs institutions respectives, pour l'engagement et la qualité du travail, avant de mentionner que notre défi commun est d'aborder l'avenir avec autant d'efficacité et d'efficience.

### PASEC 9

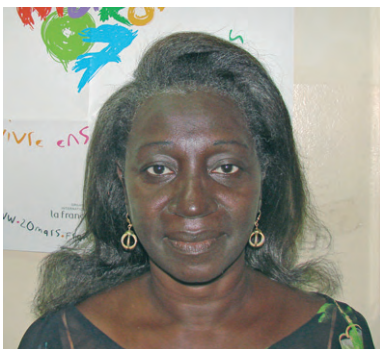
## Début des opérations d'évaluation aux Comores

Dans le cadre des évaluations comptant pour le PASEC 9, MM. Beïfith Kouak Tiyab et Kenneth Houngbedji, Conseillers Techniques au PASEC, ont effectué du 14 au 25 janvier 2008 une mission d'identification à Moroni (Union des Comores). Cette mission avait essentiellement pour objectifs de présenter, faire adopter et faire signer la convention liant le STP et le Ministère de l'éducation pour la durée des opérations ; prendre contact avec l'équipe nationale comorienne ; étudier la cohérence de la base de données disponible pour l'échantillonnage et le choix des écoles à enquêter ; discuter du budget prévisionnel de l'évaluation ; adapter les instruments au contexte local ainsi que d'autres questions d'intérêt majeur, notamment la facilité de mobilisation de certains membres de l'équipe qui a été formée pendant

la mission d'exploration effectuée du 29 octobre au 02 novembre 2007.

Il faut noter que, outre le Ministre de l'Éducation qui a souhaité que les instruments intègrent des éléments relatifs à la citoyenneté, à la cohésion sociale et au VIH/SIDA, d'autres partenaires, notamment l'UNICEF, l'Alliance française et le projet PASEC de l'Union européenne, ont aussi souhaité que la question de l'approche par les compétences (APC), actuellement en cours de généralisation progressive dans le pays, soit prise en compte ainsi que celle du niveau de compétence des enseignants en français.

La prochaine mission d'un conseiller PASEC est prévue en septembre prochain.



**Mme Fatou Ndoye** est diplômée de l'École normale supérieure de Dakar. Titulaire du diplôme d'Inspectrice de l'éducation nationale (option préscolaire) et du diplôme de l'École nationale d'administration publique du Canada, elle a notamment assuré les charges d'encadreur et de formatrice de formateurs à l'École nationale des éducateurs préscolaires. Elle a ensuite été Conseillère du Ministre de l'Éducation de base et des langues nationales avant d'être nommée Coordinatrice des écoles communautaires de base puis Coordinatrice principale au Projet d'appui au plan d'action dudit ministère.

En plus de son travail d'études et de recherche, elle a travaillé à l'élaboration et à la mise en œuvre de manuels de procédures, de plans de renforcement des capacités nationales, de l'organisation de la concertation Etat - secteur privé - société civile.

Mise à la disposition de la CONFEMEN à partir d'avril 2008, **Fatou**, qui dispose d'une riche et vaste expérience des systèmes éducatifs, va certainement apporter une plus value importante au travail du STP, particulièrement en matière de politiques éducatives, pôle auquel elle est attachée.

### Agenda

- Réunion du groupe de travail des correspondants nationaux les 21, 22 et 23 avril 2008 à Dakar.
- 53<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEMEN du 2 au 7 juin 2008 à Caraquet au Nouveau Brunswick (Canada).

## Décès de M. Harouna Touré, membre du Comité scientifique du PASEC

Suite au décès de M. Harouna TOURE, Membre du Comité scientifique (CS) du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), décès survenu le jeudi 20 mars 2008 à Paris (France), le Ministre de l'Éducation nationale du Niger et Président en exercice, M. Ousmane SAMBA MAMADOU, a adressé au nom de la CONFEMEN, une lettre de condoléances à Mme SIDIBE Aminata DIALLO, Ministre de l'Éducation de base, de l'alphabétisation et des langues nationales du Mali.

Dans cette lettre, M. SAMBA MAMADOU soulignait notamment que « les Ministres, les membres du Secrétariat technique permanent (STP), ses pairs du Comité scientifique et les Correspondants nationaux gardent de lui cet engagement à donner toujours le meilleur de lui-même, en particulier pour la promotion d'une éducation de qualité pour tous, mission dont il s'est honorablement acquitté jusqu'à sa disparition ».

La Secrétaire Générale, Mme Adiza HIMA s'est ensuite personnellement rendue à Bamako le 2 avril où elle a successivement présenté les condoléances de la CONFEMEN et les siennes propres à la famille du disparu, à la Ministre de l'Éducation de base, de l'alphabétisation et des langues nationales du Mali, ainsi qu'à M. Amadou TOURE, Ministre des Enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique.

**Les rapports des évaluations  
Cameroun et Madagascar et leurs  
synthèses sur le site internet de la  
CONFEMEN: [www.confemen.org](http://www.confemen.org)**

## CONFEMEN *INFOS*

est une lettre trimestrielle consacrée à l'actualité éducative, à la recherche et au partenariat dans le secteur de l'éducation ainsi qu'à toutes les activités de la CONFEMEN dans le monde.

Elle est publiée par le Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN

**Directrice de publication :** Adiza Hima

**Rédacteur en chef :** Modi Alzouma Moussa

**Rédaction :** Modi Alzouma Moussa

**Collaboration :** Pierre Varly, Anne Panda Sène,

Beifith Kouak Tiyab, Agathe Fiset, Yasmine Smirès

Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN

Immeuble Kébé Extension, 3<sup>è</sup> étage

BP 3220 - Dakar - Sénégal

Tél. : (221) 33 821 80 22

Fax : (221) 33 821 32 26

Email : [confemen@confemen.org](mailto:confemen@confemen.org)